

SESSION 2010

**AGREGATION
CONCOURS EXTERNE**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
LANGUE ET CULTURE JAPONAISES**

DISSERTATION EN FRANÇAIS

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Selon le critique et traducteur Yves-Marie Allieux, l'originalité de Hagiwara Sakutarô « est d'avoir créé une langue qui n'était pas la simple traduction moderne de sentiments pouvant s'exprimer dans la langue classique, mais qui faisait apparaître une réalité nouvelle, un monde intérieur d'angoisses, de colère, une sorte de “panique biologique”, l'impuissance du poète moderne exilé dans la nature et étranger à la société ». Cette appréciation vous semble-t-elle s'appliquer au recueil *Tsuki ni hoeru* ?